

aspects statistiques

évolution des prix à la consommation

bilan 1981 et perspectives 1982 pour genève

n° 29
février 82

SOMMAIRE	Page
1. Vue d'ensemble	1
2. Evolution générale des prix à Genève	4
3. Quelques aspects particuliers de l'évolution des prix	13
4. Perspectives	15



résumé

Le taux de renchérissement est un des principaux indicateurs économiques. Pour le public, c'est sans doute une des informations conjoncturelles les plus connues. Mais au-delà de ce chiffre unique, on peut identifier une multitude de variations de prix d'amplitudes diverses, voire de sens opposés, qui correspondent à des évolutions et à des tensions économiques particulières.

Ce fascicule analyse le mouvement de hausse des prix durant l'année écoulée en Suisse et à Genève selon différents critères. Ses divers aspects sont synthétisés en quelques tableaux et illustrés par de nombreux graphiques.

L'évolution annuelle des indices suisse (+ 6,6%) et genevois (+ 5,5%) est tout d'abord replacée dans un cadre international, où la Suisse n'occupe plus la toute première place parmi les pays industrialisés, puis située dans son contexte historique. L'influence directe des deux récents "chocs pétroliers" sur le niveau général des prix est chiffrée à 2,4% pour le premier (1973-74) et à 3,7% pour le deuxième (1979-81) au sujet duquel quelques points de repères sont rappelés.

L'analyse du renchérissement en 1981 montre notamment le rôle important de l'alimentation qui contribue pour 30% à la hausse générale des prix, l'influence motrice des biens importés durant les huit premiers mois de l'année (+ 6,9%) et leur action de freinage en fin d'année (- 1,6% en 4 mois) ainsi que la tendance, perceptible dès 1979, à la diffusion du mouvement de hausse de prix (en 1978 : les prix de 54,5% des postes de dépenses couverts par l'indice avaient augmenté; en 1981, cette proportion s'élève à 88,0%).

L'influence des ajustements de prix décidés par les pouvoirs publics, qui est faible, l'invariabilité du taux de renchérissement selon le revenu et la composition du ménage, qui est largement vérifiée, les différences entre les hausses annuelles et les variations moyennes ainsi que les raisons des écarts d'évolution entre les indices suisse et genevois des prix sont également examinées.

Enfin, les perspectives de hausse annuelle des prix à Genève, comprises entre 4,5% et 5,3%, sont explicitées.

évolution des prix à la consommation

bilan 1981 et perspectives 1982 pour Genève

1. Vue d'ensemble

A Genève, la hausse annuelle des prix à la consommation atteint 5,5% en 1981. Dépassant de 1,5% le taux de renchérissement de l'année précédente (4,0%), cette augmentation est la plus marquée depuis 1974 (hausse de 8,3% en 12 mois). Un apaisement sur le front des prix est toutefois constaté depuis le début de l'automne 1981. Pour la troisième année consécutive, la progression des prix est plus faible à Genève qu'en Suisse (5,5% contre 6,6% en 1981) et l'écart cumulé atteint 1,8% (hausse de 15,2% en trois ans à Genève et de 17,0% en Suisse).

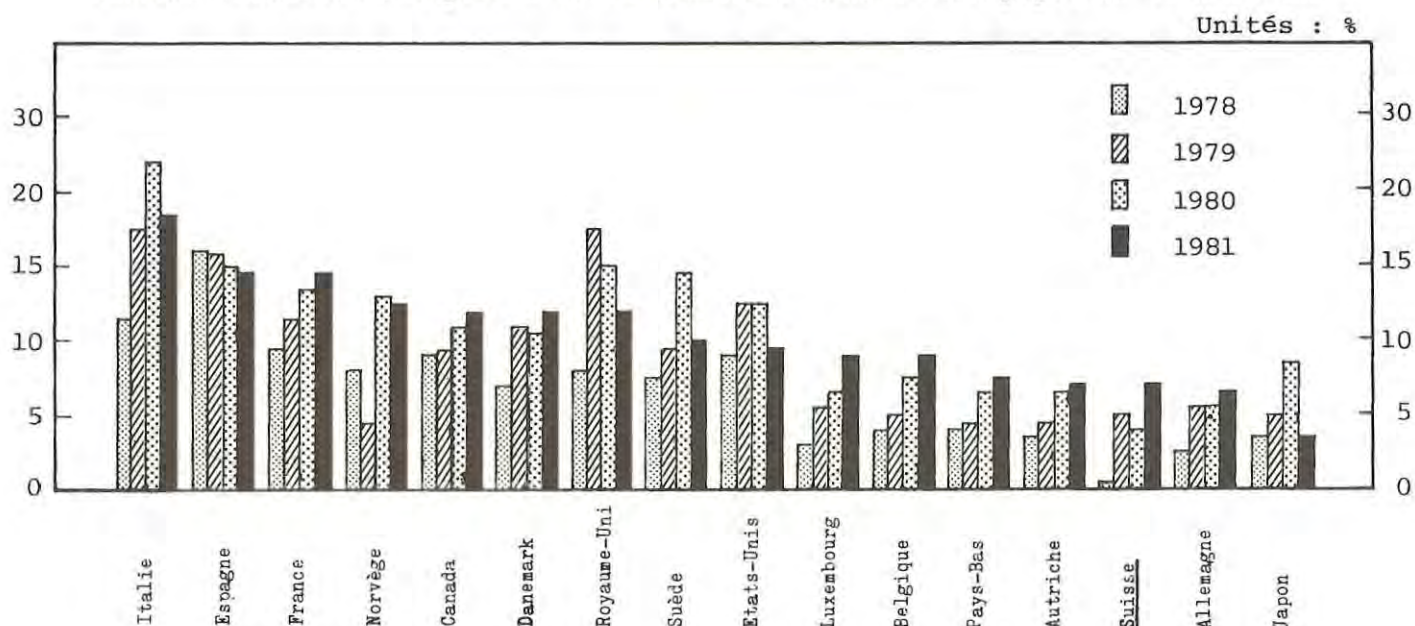
1.1 Comparaisons internationales

Comme en Suisse, une accélération de la hausse des prix est constatée en 1981 dans la plupart des pays ayant traditionnellement de faibles taux de renchérissement. Mais, en revanche, une décélération est enregistrée dans de nombreux autres pays. Une tendance à une certaine égalisation des rythmes de hausse de prix entre pays développés transparaît donc en 1981. (Voir graphique A).

Au contraire des années 1978 et 1980, la Suisse n'occupe pas, en 1981, le premier rang parmi les pays ayant un niveau de prix à la consommation relativement stable. Elle est précédée par le Japon (4,3% de décembre 1980 à décembre 1981), l'Allemagne (6,3%) et l'Autriche (6,4%). Elle est suivie de près par les Pays-Bas (7,2%). Sur les 24 pays de la zone OCDE, 10 enregistrent en fin d'année des taux de renchérissement inférieurs à 10%. Le taux moyen, calculé sur douze mois, atteint 9,9% pour cette zone à fin 1981, descendant pour la première fois depuis juin 1979 au-dessous de 10%.

Graphique A

Hausses annuelles des prix à la consommation dans divers pays, de 1978 à 1981



Pour l'ensemble des pays de l'OCDE, la hausse des prix s'accélère de façon ininterrompue entre le deuxième trimestre 1978 et le début 1980, le taux annuel d'augmentation des prix passant de 7,8% en avril 1978 à 14,1% en janvier 1980. Pour les pays d'Europe, le début de cette accélération est retardé d'un semestre et le taux annuel de renchérissement s'élève de 9,6% en octobre 1978 à 16,5% en janvier 1980. Après un léger fléchissement au cours du premier semestre 1980, le taux annuel d'augmentation des prix se stabilise à un niveau élevé à fin 1980 (12,1% pour l'ensemble de la zone OCDE, 13,7% pour les pays européens). En 1981, le taux annuel diminue de façon régulière, mis à part une poussée éphémère constatée en été, et se fixe à 9,9% en fin d'année pour l'ensemble de la zone et à 11,9% pour les pays d'Europe.

Le mouvement des prix en Suisse et à Genève se distingue légèrement du profil de l'évolution moyenne décrite ci-dessus; d'une part, les taux d'évolution sont nettement plus faibles, d'autre part, les différentes phases sont plus accentuées : la forte accélération de la hausse des prix se concentre sur les 12 mois de 1979, auxquels succède un fléchissement d'environ trois semestres suivi immédiatement d'une reprise du taux de progression des prix qui culmine en été 1981¹⁾.

Le ralentissement actuel de la hausse des prix constaté dans la plupart des pays développés s'explique, en grande partie, par l'apaisement de l'évolution, voire la chute, des prix des produits pétroliers et des denrées alimentaires (qui subissent très directement l'influence des précédents) ainsi que par l'affaiblissement des prix internationaux des autres produits de base. A ces éléments modérateurs s'opposent toutefois, dans de nombreux pays, les effets des hausses des taux d'intérêt - en particulier, des taux hypothécaires - et de l'appréciation du dollar sur les prix des importations.

1.2 Comparaisons temporelles

Le taux de renchérissement annuel de Genève (5,5% en 1981) dépasse de peu la moyenne annuelle enregistrée durant les années 70 : 5,0% sur 10 ans. Cette moyenne décennale recouvre des variations moyennes de 7,7% entre 1970 et fin 1974 et de 2,3% entre 1975 et fin 1979.

Depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, on note une tendance durable à l'accélération de la hausse des prix. Les taux annuels moyens d'augmentation s'établissent à 1,1% entre 1945 et 1949, 1,2% entre 1950 et 1959, 3,2% entre 1960 et 1969, puis 5,0% entre 1970 et 1979. Depuis 1970, l'évolution des prix a été notablement influencée par les deux "chocs pétroliers" (1973-74 et 1978-81), par la récession des années 1975-76 et par la forte appréciation du franc entre 1976 et 1978.

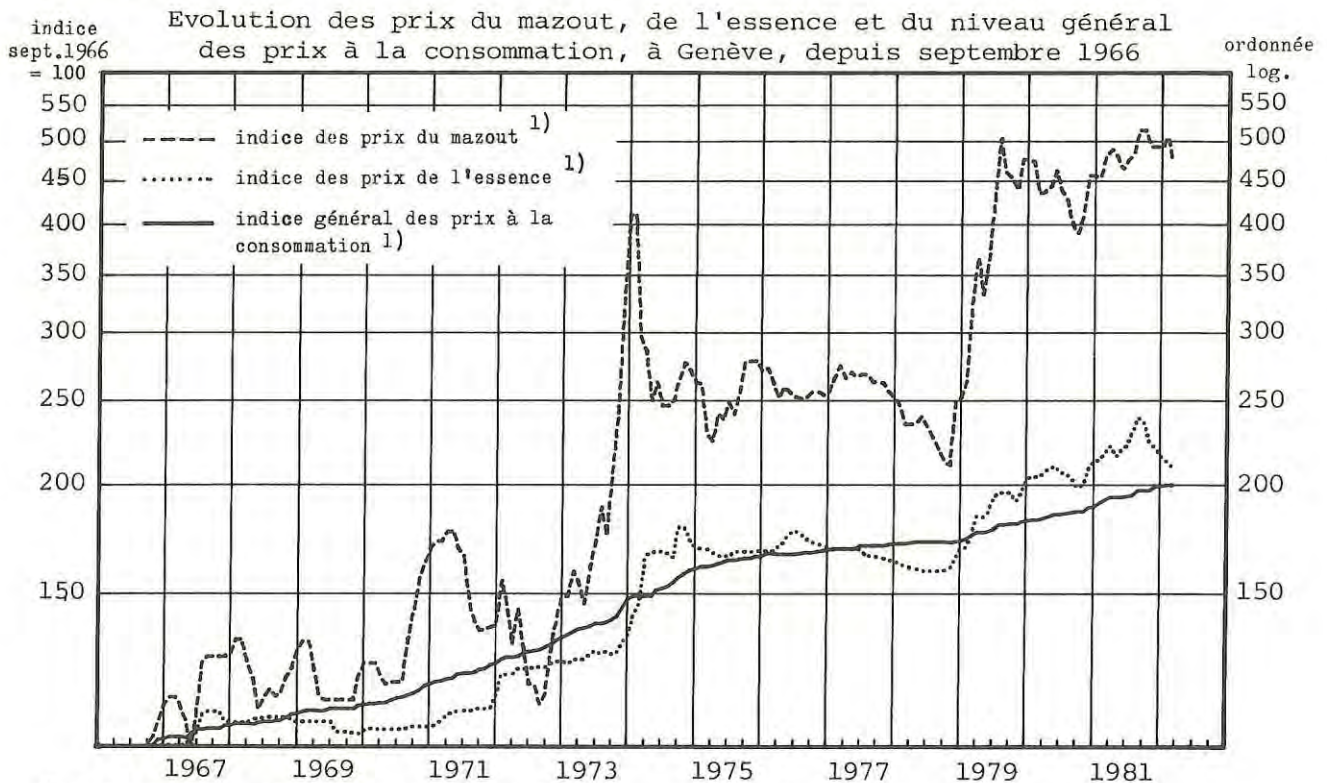
Le graphique B met en évidence le mouvement des prix des produits pétroliers inclus dans le calcul de l'indice genevois des prix à la consommation, depuis 1966. Entre fin 1972 et fin 74, soit sous l'effet de la "première crise pétrolière", les prix de ces produits ont augmenté de 59,8% (essence : 35,1%; mazout 75,3%), ce qui se traduit par une hausse directe de 2,4% de l'indice général et la contribution relative de ces produits à l'augmentation générale des prix fut de 11,7%²⁾. Lors du "deuxième choc pétrolier", qui a pris fin en 1981, la

1) Il faut également remarquer que le mouvement des prix d'un pays est généralement plus affirmé que celui d'un ensemble de nations, qui exprime la tendance centrale de plusieurs évolutions particulières.

2) Les effets indirects, dus à la répercussion de la hausse de prix des produits pétroliers utilisés dans la production d'autres biens, ne sont pas pris en compte. S'ils l'étaient, ils amplifieraient d'environ 50% les effets directs, selon certains experts. Cette répercussion est évidemment étalée dans le temps.

hausse des produits pétroliers s'éleva à 78,6% entre octobre 1978 et décembre 1981 (essence : 34,4%; mazout : 133,2%); celle-ci détermina une variation de 3,7% de l'indice général des prix et contribua directement pour 22,9% à sa progression¹⁾. On remarque donc que l'impact du "deuxième choc pétrolier" fut nettement plus important que celui du premier : celui-ci se situait dans une phase de forte hausse de prix qu'il amplifia alors que celui-là contribua à mettre fin à une brève période de stabilité des prix en Suisse.

Graphique B



1) Septembre 1966 = 100; depuis septembre 1977, raccordement avec les indices genevois de base septembre 1977 = 100.

L'année écoulée marque la fin du "deuxième choc pétrolier", et il est intéressant d'en rappeler les grandes lignes à titre de bilan. Au préalable, il convient de rappeler que, compte tenu de la nature de l'approvisionnement du pays en produits pétroliers et de la situation de concurrence régnant sur ce marché, l'évolution des prix observés en Suisse reflète de manière relativement directe les variations des prix du marché libre, qui fluctuent plus fortement que ceux fixés par les pays producteurs, ainsi que les variations du cours du franc par rapport au dollar.

La fin du "deuxième choc pétrolier" peut être fixée en octobre 1981, lorsque la conférence de l'OPEP de Genève rétablit une structure unifiée des prix du pétrole et un prix de référence unique qui fut gelé jusqu'à fin 1982. Faisant suite à une période d'abondance de pétrole et de stabilisation de prix, le "deuxième choc pétrolier" a son origine dans la limitation massive des livraisons de l'Iran, en automne 1979, à la suite du changement de régime politique de ce pays (février 1979). Mais cette crise s'explique également par la conjonction de nombreux autres

1) Voir note 2) page précédente.

facteurs : baisse du dollar qui pesa sur les revenus des pays producteurs, augmentation de la consommation liée à la reprise économique, mouvement de destockage. Elle s'est nourrie de nombreuses anticipations pessimistes sur l'évolution du marché, (certains observateurs parlent à ce sujet de "psychose de pénurie", de surenchère sur les prix).

Après une période de baisse de prix sur le marché libre en été 1980, en raison de surplus importants, la crise pétrolière fut relancée en octobre 1980, après l'ouverture du conflit armé entre l'Irak et l'Iran.

D'avril 1979 (Conférence ministérielle de l'OPEP à Genève) à octobre 1981, le système du prix de référence unique disparut malgré de nombreuses tentatives pour le rétablir et les prix, fixés librement par les pays pétroliers, s'ajustèrent de fait sur les tendances du marché libre.

La baisse de la consommation de pétrole consécutive à la récession économique, aux mesures d'économie et de substitution d'énergie ainsi que la libération des prix du pétrole produit à l'intérieur des Etats-Unis, qui se traduisent par un excédent de l'offre sur la demande, contribuent à expliquer la fin de cette récente crise pétrolière. La forte appréciation du dollar a amplifié, en 1981 surtout, les effets des hausses du pétrole dans les pays européens notamment; mais elle a favorisé la stabilisation des prix du pétrole par les pays producteurs et un retour à un certain équilibre du marché. Ce dernier semble toutefois être fragile en raison de l'importance des excédents pétroliers et sa rupture peut ne favoriser qu'à court terme les pays consommateurs¹⁾.

Tableau 1

Evolution annuelle de l'indice genevois des prix et influence directe des prix des produits pétroliers depuis 1971

	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981
	unité : %										
<u>Indice général</u>											
Variation effective a)	5,6	7,0	10,9	8,3	3,4	1,8	1,7	0,8	5,0	4,0	5,5
Variation à prix constants des produits pétroliers b)	6,2	6,6	6,6	10,1	3,3	1,9	1,8	0,7	2,3	4,0	5,1
Contribution des produits pétroliers à la variation effective a)-b)	-0,5	0,4	4,3	-1,8	0,1	-0,1	-0,1	0,1	2,7	-0,0	0,4
<u>Indice des produits pétroliers</u>											
Variation effective ¹⁾	-10,3	9,0	110,0	-23,9	1,9	-3,4	-2,4	2,1	52,6	-0,7	5,1

1) L'impact d'un taux d'évolution donné de l'indice des produits pétroliers est plus que proportionnel dès que le niveau de cet indice dépasse celui de l'indice général, ce qui est le cas pour la période étudiée.

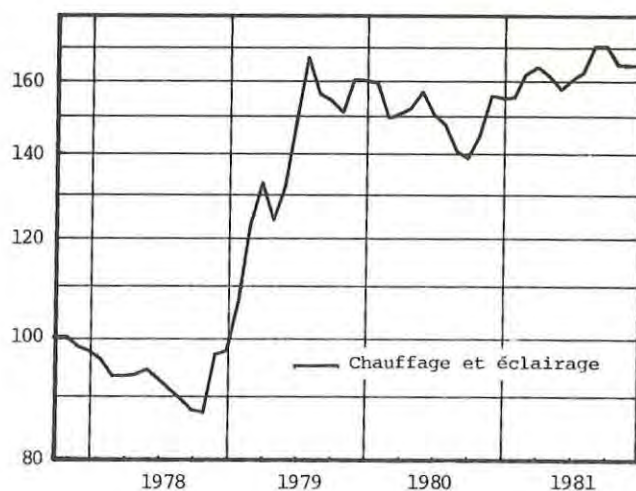
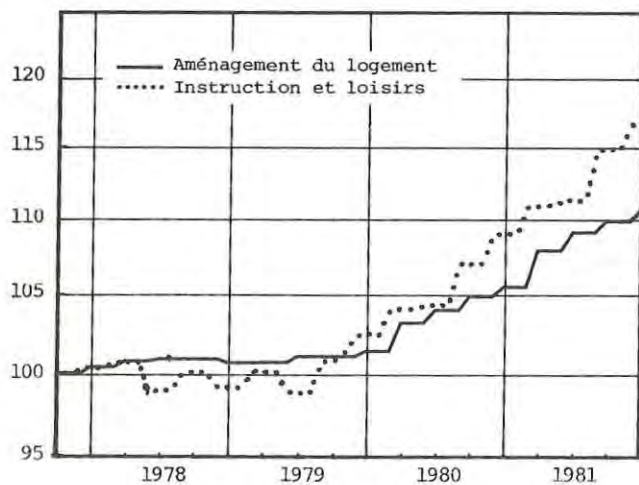
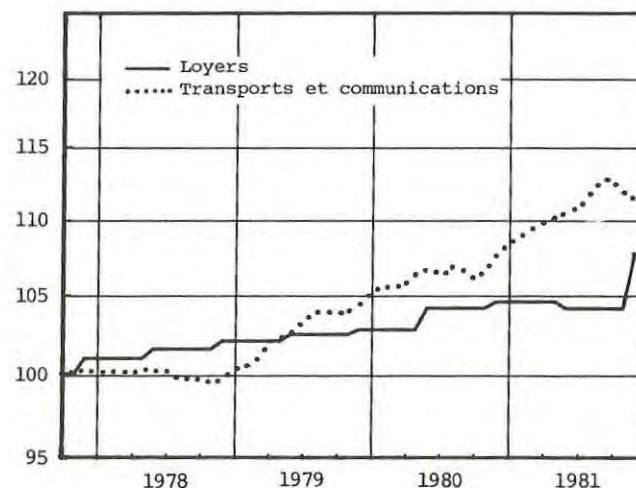
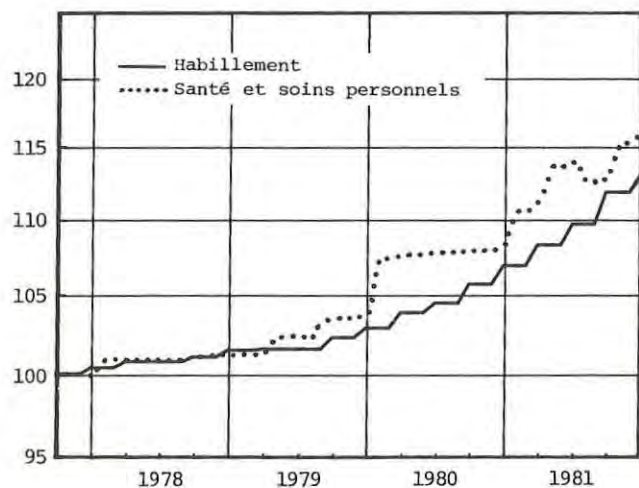
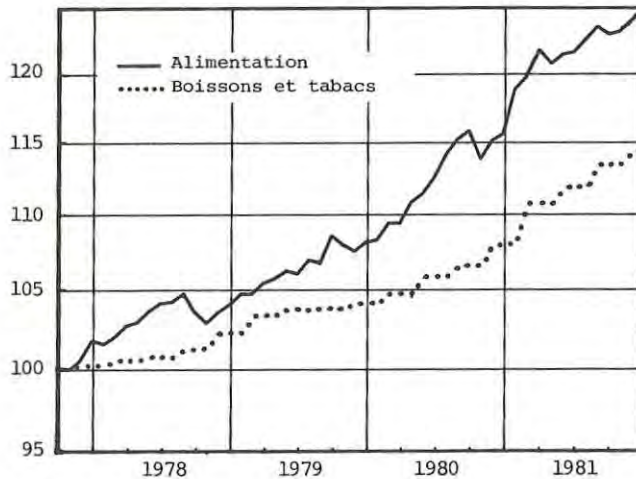
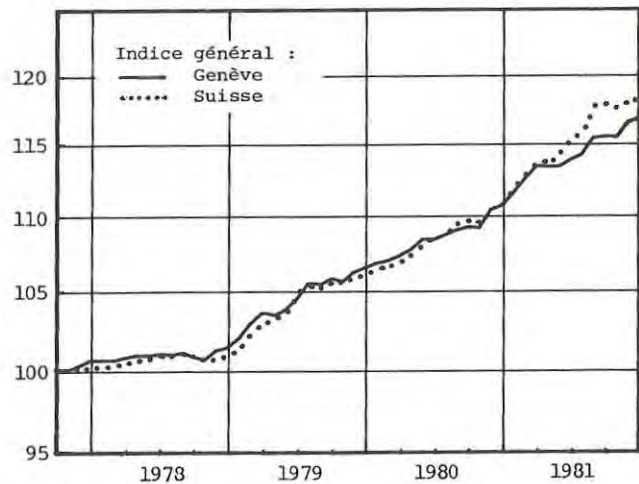
2. Evolution générale des prix à Genève

L'année écoulée est caractérisée par une forte accélération de la hausse des prix au cours du premier trimestre (hausse de + 2,4% en trois mois), - dont le point de départ se situe, en fait, en novembre 1979 (+ 3,9% en cinq mois, soit + 9,7% en rythme annuel -, par un fléchissement au cours du deuxième trimestre (+0,4%) et par une légère reprise au cours du second semestre de l'année, durant lequel le mouvement de hausse montre une certaine régularité (+ 2,6% en six mois,

1) Le graphique B retrace l'évolution des prix des produits pétroliers jusqu'en février 1982 afin d'illustrer leur recul actuel.

Graphique C.

Evolution ¹⁾ de l'indice genevois des prix à la consommation
(septembre 1977 = 100), par groupe de dépenses



1) Graphiques semi-logarithmiques : des variations relatives égales correspondent à des hauteurs égales en ordonnées; des taux d'augmentation constants sont donc représentés par des droites.

soit + 5,2% en rythme annuel). Au cours des trois derniers mois de 1981, l'évolution des prix est plus modérée qu'en 1980 à pareille époque et il semble se confirmer que le taux de renchérissement ait atteint son sommet à la fin de l'été 81¹⁾.

Evolution par groupe de dépenses

Comme en 1980, l'alimentation est le principal moteur de la hausse des prix en 1981 : sa hausse annuelle (+ 7,8%) contribue pour 30% à la hausse de l'indice genevois des prix à la consommation. L'augmentation des denrées alimentaires est surtout marquée en début d'année²⁾ puisque les 2/3 de la progression annuelle sont acquis au cours du premier trimestre. Des hausses annuelles élevées sont également constatées pour la santé et les soins personnels, dont les prix subissent une forte accélération par rapport à l'année précédente (hausse de + 7,2% contre + 5,1% en 1981) ainsi que pour l'instruction et les loisirs (+ 7,1%); ces augmentations contribuent pour respectivement 9% et 19% à la progression annuelle de l'indice des prix. Les trois groupes précités, qui avaient déjà joué un rôle majeur dans la progression des prix en 1980, ont un impact global de 58% dans le taux de renchérissement annuel de 1981 : leur hausse moyenne (+ 7,4%) dépasse de 1,9% celle du niveau général des prix.

Au contraire, les prix du groupe transports et communications, qui est le seul dont la progression diminue de 1980 à 1981 (+ 2,2% en 1981 contre + 3,0% en 1980), des loyers, dont l'indice a diminué au cours du premier semestre en raison de la suspension de la perception des surtaxes HLM, ainsi que les prix de l'aménagement et de l'entretien du logement augmentent moins que la moyenne générale. Deux de ces groupes incluent de nombreux biens durables dont l'évolution est habituellement modérée (hausse de + 3,9% en 1981 et de + 4,0% depuis septembre 1977).

Une reprise du mouvement de hausse est enregistrée pour le chauffage et l'éclairage, groupe pour lequel une hausse (+ 6,3%) succède à une baisse (- 3,2% en 1980) en raison, d'une part, de la reprise de la hausse du mazout (+ 8,3% contre - 4,1% en 1980) et, d'autre part, des augmentations sensibles des combustibles solides (+10,9%) et du gaz (+ 11,7%). Des accélérations marquées du mouvement des prix sont également constatées pour les boissons et tabacs (hausse annuelle de + 6,0%), en raison principalement d'importantes augmentations portant sur la bière (+ 9,4%) et le vin blanc (+ 11,0%), ainsi que pour l'habillement (+ 5,8%) qui est notablement influencé par les majorations de prix des chaussures (+ 6,7%).

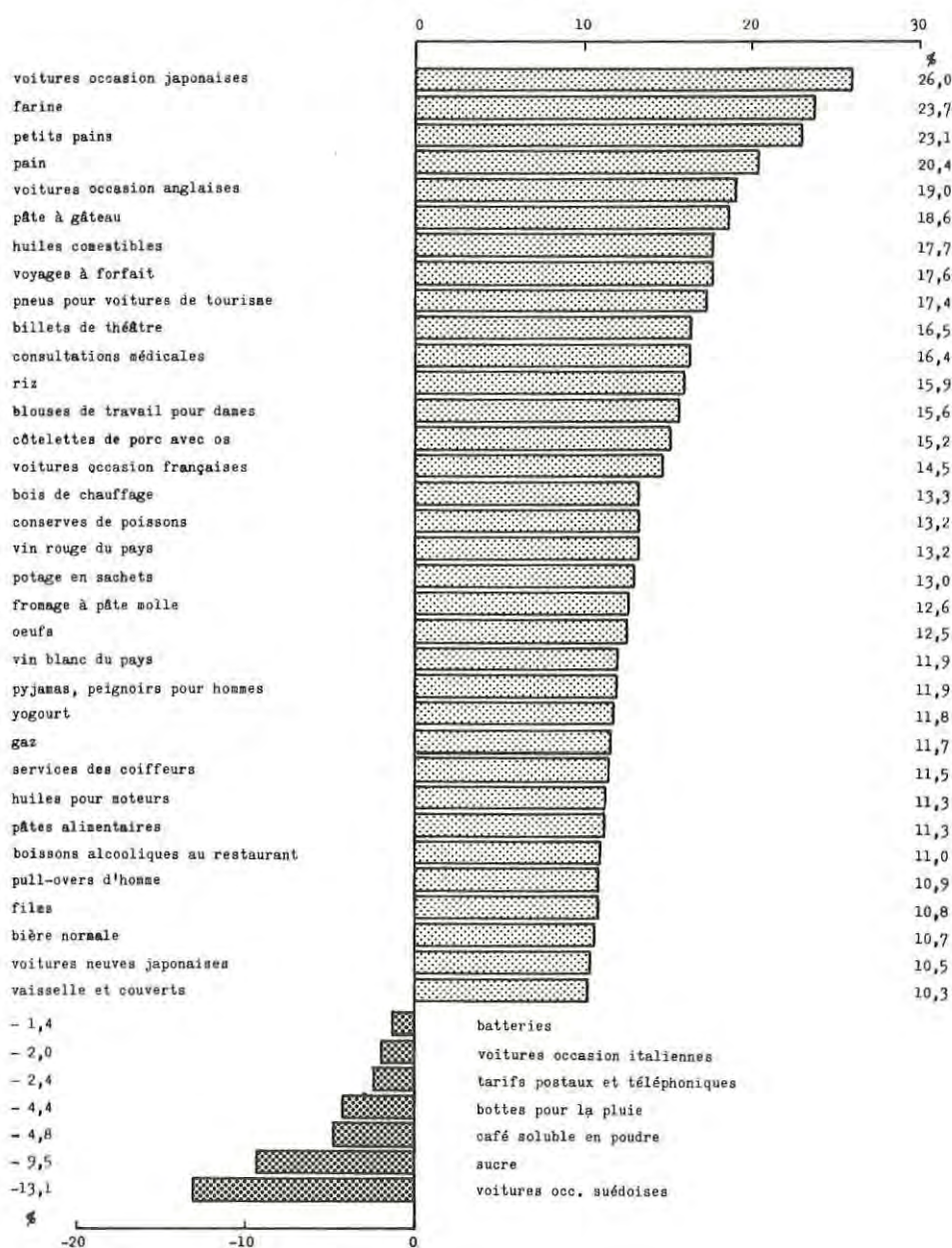
Le graphique D présente les plus fortes variations annuelles de prix. A son sujet, il est intéressant de relever qu'il y a autant de postes ayant subi des hausses de plus de 10% en 1981 que de postes dont la hausse dépassait 5% en 1980 et qu'en revanche, le nombre de rubriques ayant subi des baisses supérieures à - 1% a diminué de moitié. Par ailleurs, certaines baisses sensibles compensent de précédentes hausses marquées (exemple : sucre : + 52,0% en 1980, - 9,5% en 1981; voitures d'occasion italiennes : + 13,7% en 1980, - 2,0% en 1981); des hausses marquées font suite à une longue période de stabilité (gaz : prix inchangés depuis 1976) ou découlent d'une cause unique (la révision de la loi fédérale sur les céréales s'est accompagnée d'une augmentation moyenne de 17,5% des produits à base de blé).

1) Trois tableaux synthétiques (p. 8 et 9) présentent les principaux résultats commentés dans cette publication, sous forme de taux de variation. Les niveaux mensuels de l'indice et de ses composantes, exprimés en points, figurent dans les publications périodiques du SCS (bulletin statistique et annuel statistique).

2) Les graphiques C retracent l'évolution des prix des neuf groupes de dépenses.

Graphique D

Les plus fortes variations annuelles de prix, à Genève
en 1981 (en %)



Evolution par genre de biens

Les marchandises - biens durables ou non - ainsi que les services dans leur ensemble subissent des accélérations de hausse de prix relativement voisines et donc proches du taux général d'accélération des prix¹⁾ (1,5% d'une année à l'autre). En revanche, un ralentissement marqué des majorations de prix des services publics est constaté en 1981 comme en 1980 (hausse de + 0,6% contre + 3,9% en 1980 et + 6,3% en 1979). L'évolution de l'année écoulée est notablement influencée par la baisse du sous-groupe "tarifs postaux et téléphoniques" (- 2,4%). Une forte et continue accélération (hausse de + 5,5% contre + 3,3% en 1980 et de + 2,3% en 1979) est enregistrée pour les services privés sans, toutefois, que leur taux annuel d'augmentation ne dépasse la moyenne générale.

1) Dans ce texte, l'accélération est définie comme la différence arithmétique ou l'écart entre deux taux d'augmentation successifs.

Tableau 2

Evolutions trimestrielles et annuelles des prix à la consommation, à Genève, en 1980 et 1981

Unité : %

	Pondérations en 1977 (%)	1980						1981					
		I	II	III	IV	annuelle (déc-déc)	moyenne annuelle	I	II	III	IV	annuelle (déc-déc)	moyenne annuelle
Indice général	100,000	0,7	1,1	0,7	1,4	4,0	3,8	2,4	0,4	1,5	1,1	5,5	5,3
<i>selon le groupe de dépenses</i>													
Alimentation	20,000	1,2	2,9	2,9	-0,1	7,0	5,7	5,2	-0,0	1,0	1,4	7,8	8,4
Boissons et tabacs	5,000	0,6	1,0	0,7	1,3	3,6	2,3	1,9	1,6	1,5	0,8	6,0	5,6
Habillement	8,000	1,0	0,6	1,2	1,1	3,9	2,7	1,3	1,3	2,0	1,0	5,8	4,8
Loyer	19,000	.	1,4	.	0,4	1,7	1,4	.	-0,4	.	3,4	3,0	1,0
Chauffage et éclairage	4,000	-5,8	-0,2	-7,6	11,5	-3,2	5,0	5,9	-2,1	6,1	-3,4	6,3	8,7
Aménagement et entretien du logement	7,000	1,8	0,8	0,8	0,6	4,0	2,7	2,3	1,1	0,7	0,7	4,9	4,6
Transports et communications	15,000	0,4	0,5	-0,2	2,3	3,0	3,4	1,3	1,0	1,4	-1,5	2,2	4,1
Santé et soins personnels	7,000	3,7	0,2	0,1	0,5	4,5	5,1	2,8	2,3	-1,0	2,9	7,2	5,0
Instruction et loisirs	15,000	1,7	0,1	2,6	1,8	6,4	5,2	1,8	0,3	3,2	1,7	7,1	6,8
<i>selon le genre de biens</i>													
Marchandises	52,204	0,3	1,4	0,6	2,0	4,4	4,4	3,5	0,4	1,8	0,2	6,0	6,8
Biens non durables	41,990	0,4	1,5	0,6	2,3	4,9	4,9	4,0	0,2	2,1	0,1	6,4	7,5
Biens durables	10,214	0,2	0,8	0,6	0,6	2,3	2,0	1,3	1,2	0,4	0,9	3,9	3,6
Services	47,796	1,1	0,7	0,9	0,8	3,4	3,2	1,1	0,5	1,1	2,1	4,9	3,7
Services privés	41,413	0,7	0,8	1,0	0,8	3,3	3,0	1,1	0,5	1,3	2,5	5,5	4,0
Services publics	6,383	3,3	-	-	0,6	3,9	4,4	1,2	0,0	-0,2	-0,5	0,6	1,5
<i>selon l'origine des biens</i>													
Biens et services indigènes	74,338	1,1	1,0	1,0	0,8	4,0	3,3	1,8	0,6	1,1	2,0	5,5	4,6
Biens importés	25,662	-0,4	1,3	-0,1	3,1	3,9	5,2	4,1	-0,1	2,4	-1,3	5,2	7,3

Tableau 3

Evolution des indices suisse et genevois des prix à la consommation, de 1979 à 1981

Unité : %

Groupe de dépenses	Evolution annuelle ¹⁾ (déc.-déc.)						Evolution moyenne annuelle ²⁾					
	1979		1980		1981		1979		1980		1981	
	Suisse	Genève	Suisse	Genève	Suisse	Genève	Suisse	Genève	Suisse	Genève	Suisse	Genève
Alimentation	5,0	4,0	7,9	7,0	9,6	7,8	3,7	3,1	6,9	5,7	10,5	8,4
Boissons et tabacs	2,1	1,9	4,3	3,6	6,2	6,0	2,4	2,5	2,7	2,3	5,9	5,6
Habillement	2,1	1,4	4,4	3,9	4,6	5,8	0,9	1,0	3,5	2,7	4,4	4,8
Loyer	0,4	0,7	2,4	1,7	7,6	3,0	-0,1	0,9	1,1	1,4	4,4	1,0
Chauffage et éclairage	57,3	63,3	-1,2	-3,2	6,9	6,3	51,6	53,8	4,8	5,0	10,0	8,7
Aménagement et entretien du logement	1,5	0,8	4,3	4,0	4,8	4,9	0,4	0,2	3,4	2,7	4,7	4,6
Transports et communications	5,1	4,9	3,2	3,0	2,8	2,2	3,1	3,1	3,6	3,4	4,5	4,1
Santé et soins personnels	2,6	2,5	3,5	4,5	5,7	7,2	2,7	1,5	3,0	5,1	5,2	5,0
Instruction et loisirs	3,6	3,4	5,9	6,4	7,4	7,1	0,8	0,5	5,3	5,2	6,7	6,8
Indice général	5,2	5,0	4,4	4,0	6,6	5,5	3,6	3,7	4,0	3,8	6,5	5,3

1) Variation entre les indices de décembre de deux années successives; mesure le glissement des prix entre deux dates.

2) Variation entre les moyennes arithmétiques des 12 indices mensuels de chacune de deux années successives; compare le niveau moyen des prix entre deux années.

Tableau 4

Moyennes trimestrielles et annuelles des variations des prix et des loyers ¹⁾
entre deux enquêtes successives, à Genève, de 1979 à 1981

Unité : %

Type de variation	1979					1980					1981				
	I	II	III	IV	Année	I	II	III	IV	Année	I	II	III	IV	Année
Hausses des prix	8,7	7,1	8,7	9,4	8,5	12,0	12,7	11,3	15,5	12,9	18,5	12,7	14,6	14,7	15,1
Prix inchangés	84,6	86,3	84,0	83,3	84,5	82,6	82,1	82,1	78,6	81,3	77,0	81,2	78,8	78,6	78,9
Baisse de prix	6,7	6,6	7,3	7,3	7,0	5,4	5,2	6,6	5,9	5,8	4,5	6,1	6,6	6,7	6,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Hausse des loyers	.	3,0	.	5,7	4,3	.	10,6	.	6,6	8,6	.	9,6	.	25,4	17,5
Loyers inchangés	.	94,3	.	88,9	91,6	.	84,7	.	91,7	88,2	.	82,8	.	74,2	78,5
Baisse des loyers	.	2,7	.	5,4	4,1	.	4,6	.	1,7	3,2	.	7,6	.	0,4	4,0
Total	.	100,0	.	100,0	100,0	.	100,0	.	100,0	100,0	.	100,0	.	100,0	100,0

1) Enquêtes semestrielles portant sur les mois de mai et de novembre; les surtaxes HLM et HBM sont incluses dans les loyers.

La hausse annuelle des marchandises non durables (+ 6,4%) découle pour plus de la moitié de la progression des denrées alimentaires (+ 8,2% en un an). Les augmentations des marchandises durables sont relativement peu dispersées : les plus fortes portent sur la vaisselle et les couverts (+ 10,3%), les appareils de photo (+ 8,0%) et les voitures d'occasion (+ 7,8%); les plus faibles sur les appareils électro-ménagers (+ 2,8%) et les appareils de radio, TV et chaînes hi-fi (+ 0,6%).

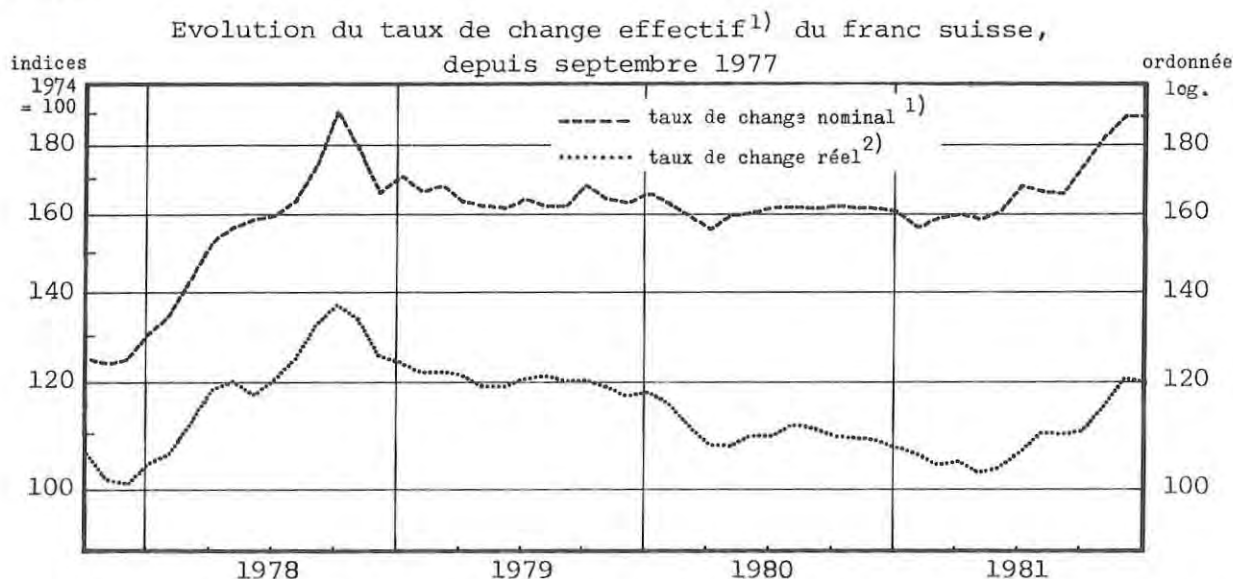
Evolution selon l'origine des biens

La hausse annuelle des prix des biens et services indigènes (+ 5,5%) dépasse celle des marchandises importées (+ 5,2%) en 1981. Pour les biens domestiques, l'accélération de la progression des prix est régulière depuis 1978 : + 1,6% en 1978,

Graphique E



Graphique F



1) Valeur extérieure du franc pondérée en fonction des exportations vers 15 partenaires commerciaux importants.

2) Valeur extérieure du franc corrigée au moyen des indices des prix à la consommation.

+ 2,5% en 1979, + 4,0% en 1980 et + 5,5% en 1981. A noter que ces taux d'augmentation constituent de bons indicateurs des pressions inflationnistes intérieures¹⁾. En revanche, l'évolution des prix des marchandises d'origine étrangère fluctue fortement : - 1,3% en 1978, + 12,8% en 1979, + 3,9% en 1980, + 5,2% en 1981 (voir graphique E).

Toutefois, pendant les huit premiers mois de l'année, les prix des marchandises importées ont joué un rôle moteur dans la hausse du niveau général des prix (+ 6,9% de janvier à août 1981 et + 10,1% de novembre 1980 à août 1981, soit en 10 mois) au contraire des biens et services suisses (+ 3,3% durant les huit premiers mois de l'année). Dès septembre, les rôles s'inversent : baisse de - 1,6% des marchandises importées en raison de la revalorisation du franc et du repli des prix des produits pétroliers et poussée des biens et services indigènes (+ 2,2% en trois mois)²⁾.

Les fortes variations du rythme d'évolution des marchandises étrangères découlent des effets des modifications du taux de change du franc ainsi que de la part importante occupée par les produits pétroliers, dont les prix fluctuent de façon marquée, dans cette catégorie de biens. La part de l'essence et du mazout s'élève à 20,6% de la pondération totale des marchandises d'origine étrangère fixée en 1977; (voir graphique B pour l'évolution des prix des produits pétroliers et F pour celle du franc). Le recul du prix du pétrole, qui se poursuit en 1982, a un effet direct, et en quelque sorte mécanique, sur le taux d'augmentation des prix tandis que l'appréciation du franc provoque des ajustements multiples et plus durables susceptibles de freiner efficacement les tendances inflationnistes (baisse du prix des importations, concurrence accrue des biens étrangers par rapport aux produits indigènes sur le marché suisse, difficultés d'exportation et réorientation de certaines productions, dégradation du climat conjoncturel, etc.).

Il convient de rappeler qu'à la suite de l'instauration d'un système de taux de change flottants ou flexibles, l'évolution de la valeur externe d'une monnaie est mesurée généralement par son "taux de change effectif". Celui-ci est un taux moyen calculé par rapport aux monnaies des principaux partenaires commerciaux du pays et pondéré en fonction des exportations à destination de ceux-ci. Ce taux de change peut être exprimé en terme réels en utilisant comme "déflateurs" les indices des prix à la consommation des divers pays afin de tenir compte des différences de taux de renchérissement. Toutefois, l'évolution de ce taux de change est, avant tout, un indicateur de la compétitivité externe de l'économie suisse en matière de prix. Pour l'analyse de "l'inflation importée", c'est-à-dire de la répercussion intérieure des hausses étrangères de prix, il faudrait pouvoir tenir compte à la fois de la structure des importations par pays d'origine et du degré d'utilisation des monnaies usuelles dans le commerce international (dollar, livre, etc.), mais de tels indicateurs ne sont actuellement pas disponibles.

De fin 1978 à mai 1981, le taux de change effectif nominal du franc diminue de - 5,8% alors que le taux réel régresse de - 16,3%. De mai à décembre 1981, le cours effectif du franc progresse de + 17,7% en termes nominaux et rejoint presque son sommet de 1978; en termes réels, l'appréciation du franc s'élève à + 15,3% de sorte qu'il rejoint son cours moyen de 1979. Le mouvement récent de hausse du franc est aussi prononcé que ceux de 1974 et de 1978.

1) L'inflation est une situation de déséquilibre entre la valeur de l'offre globale de biens et services et la quantité de monnaie disponible. C'est un excès global de la demande solvable par rapport aux biens et services offerts pour la satisfaire. Ce déséquilibre se manifeste par la hausse généralisée des prix, des taux d'intérêts et des autres coûts. Le renchérissement est le principal symptôme de l'inflation.

2) Ce retournement de tendance explique pourquoi l'augmentation moyenne annuelle des biens importés (+ 7,3%) dépasse celle des biens et services suisses (+ 4,6%).

Orientation plus marquée à la hausse des prix

L'accélération de la progression des prix s'accompagne d'une plus large diffusion du mouvement de hausse. En moyenne annuelle, 1 prix sur 12 a augmenté entre deux périodes d'enquêtes en 1979, 1 sur 8 en 1980 et 1 sur 7 en 1981. Cependant, la fréquence moyenne des baisses de prix a moins diminué : 1 prix sur 14 en 1979 et 1 sur 17 en 1980 et 1981. (Voir graphique G). L'extension de l'orientation à la hausse se remarque également pour les loyers puisque les proportions moyennes des majorations ont doublé entre 1979 (4,3%) et 1980 (8,6%), puis à nouveau en 1981 (17,5%). En revanche, la part des baisses est restée stable (4,1% en 1979, 3,2% en 1980 et 4,0% en 1981). Les informations du tableau 4 peuvent être utilement complétées par l'analyse des variations (positives, nulles ou négatives) des 365 indices partiels qui entrent, après pondération, dans le calcul de l'indice genevois des prix à la consommation.

Tableau 5

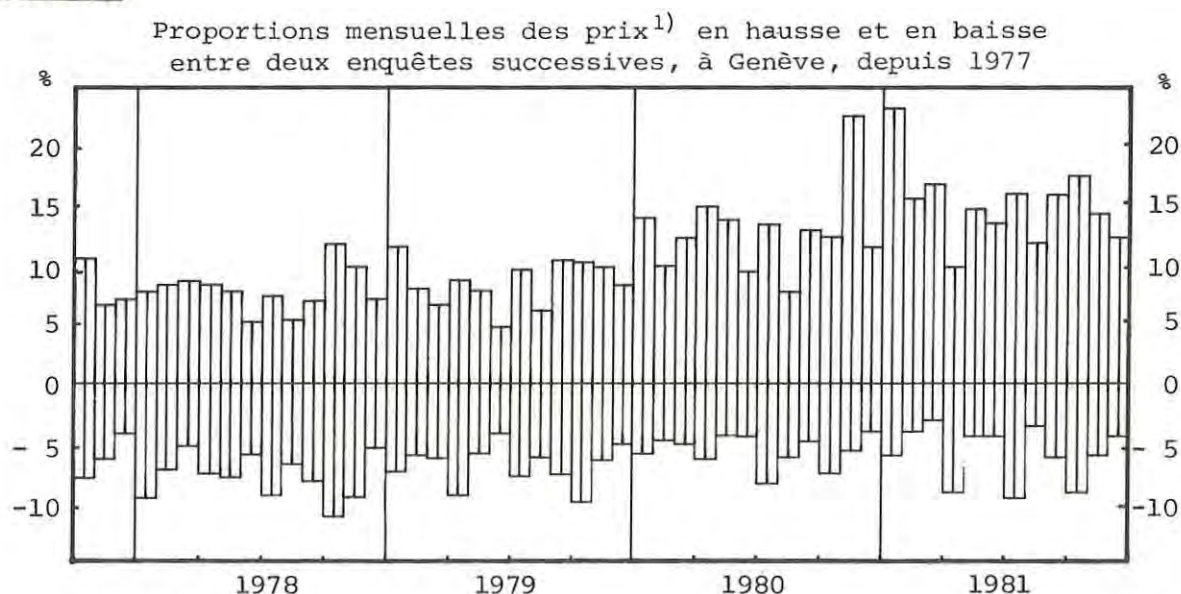
Répartition des variations annuelles des indices des 365 postes de dépenses¹⁾,
de l'indice genevois des prix à la consommation

Proportion des	1977	1978	1979	1980	1981
indices en hausse	46,9	54,5	67,9	81,1	88,0
indices inchangés	32,6	12,9	6,6	9,9	6,0
indices en baisse	20,5	32,6	25,5	9,0	6,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

1) Variations calculées de décembre à décembre pour chacun des 365 postes de dépenses entrant dans le calcul de l'indice général des prix (septembre 1977 = 100).

Les fréquences les plus fortes des hausses et les plus faibles des baisses ont été enregistrées au quatrième trimestre 1980 et au premier trimestre 1981. Mais le ralentissement du rythme de la hausse des prix, constaté en fin d'année, ne s'est pas accompagné d'un recul significatif de la fréquence des majorations de prix : seule la proportion des baisses a progressé et rejoint les taux enregistrés en 1979.

Graphique G



3. Quelques aspects particuliers de l'évolution des prix

Influence des pouvoirs publics

En 1981, les modifications de prix fixés, influencés ou contrôlés par les pouvoirs publics et les entreprises publiques entraînent une hausse de 0,4% de l'indice genevois des prix à la consommation et de 0,8% compte tenu des divers ajustements des prix agricoles administrés. L'impact de telles mesures s'élevait à 0,6% en 1980 et à 0,7% en 1979. Parmi les modifications influençant de façon significative l'indice des prix, on peut signaler les hausses des tarifs des hôpitaux et du gaz, la suppression de la subvention fédérale destinée à abaisser le prix du pain, le relèvement des taxes d'importation prélevées sur les huiles et graisses comestibles mais aussi les baisses des taxes téléphoniques et des surtaxes HLM et HBM en raison d'une modification du mode de leur fixation.

Homogénéité sociale du taux de renchérissement

En raison de la disparité des taux d'augmentation des prix des divers biens et services, de la forte hausse des prix de l'alimentation au cours des dernières années et de la diversité des structures de consommation des ménages, qui varient en fonction de leur revenu et de leur composition¹⁾, il est intéressant d'examiner si des écarts significatifs apparaissent dans des taux de renchérissement mesurés pour différents types de ménages.

En 1981, on constate une différence relative extrême de 0,1% entre le taux d'augmentation des prix le plus faible (se rapportant aux ménages les plus aisés) et le plus élevé (se rapportant aux ménages ayant des revenus proches de la moyenne).

Depuis septembre 1977, l'écart relatif extrême atteint 1,6% entre les ménages les plus modestes et les plus aisés et 1,4% entre ceux dont les compositions déterminent la plus forte différence face au renchérissement (couple sans enfant, d'une part; famille avec enfants de plus de 16 ans, d'autre part).

Selon ces mesures, la disparité sociale ou l'inégalité face à la hausse des prix est actuellement négligeable²⁾. De plus, ces résultats confirment que les indices de prix qui couvrent un large champ de consommation, lui-même très diversifié, sont peu sensibles aux changements de pondération.

1) Dans l'indice actuel (1977 = 100), la pondération est de 20,0% pour l'alimentation; elle est de 24,4% pour les ménages les plus modestes et de 16,8% pour les plus aisés, de 14,2% pour les ménages d'une seule personne et de 24,5% pour les familles ayant des enfants âgés de plus de 16 ans. Ces différences de pondération des principaux groupes de dépenses s'accompagnent d'une redistribution complète et hétérogène des pondérations des divers postes détaillés qui les constituent.

2) Selon le niveau de vie atteint, les ménages ont un taux d'épargne, des parts de dépenses obligées ou, au contraire, discrétionnaires variables; ils peuvent modifier plus ou moins facilement l'affectation de leur revenu face aux changements des prix relatifs. Ces différences sont d'un autre ordre que l'hypothétique inégalité sociale du rythme de la hausse des prix. Par ailleurs, les biens et services achetés pour couvrir un même type de besoins peuvent être fort différents selon le niveau et le mode de vie des ménages (différence d'origine, de marque, de modèle, de lieu d'achat). Ces différences ne sont pas prises en compte ici. Elles influencent très probablement beaucoup plus le niveau absolu des prix que leur évolution.

Hausse annuelle supérieure à l'augmentation moyenne.

Pour la troisième année consécutive, la variation annuelle des prix, mesurée de décembre à décembre, désignée parfois de glissement des prix en un an, dépasse le taux moyen d'augmentation des prix (+ 5,5% contre + 5,3% en 1981¹⁾). Ce taux moyen mesure la variation du niveau général annuel des prix entre deux années successives : c'est le rapport entre la moyenne arithmétique des douze indices mensuels de chacune des deux années. Comparant deux moyennes annuelles, il intègre donc des indices qui s'inscrivent dans un intervalle de 24 mois alors que la variation annuelle ne couvre qu'une période de 12 mois, puisqu'elle compare deux situations mensuelles séparées d'un an. Le taux moyen, qui est influencé par l'évolution des prix au cours de deux années, n'exprime pas la tendance ou le profil conjoncturel du phénomène étudié²⁾ : il constitue, en fait, un indicateur retardé d'environ 6 mois par rapport au mouvement effectif des prix. C'est pourquoi, en période d'accélération de la hausse des prix, la hausse moyenne annuelle est inférieure à la variation calculée sur 12 mois tandis que l'inverse est constaté en période de fléchissement.

Ainsi, de 1974 à 1978, la hausse moyenne annuelle calculée en fin d'année fut supérieure au glissement annuel des prix, au contraire des années 1979 à 1981. Dès janvier 1982, on enregistre un nouveau retournement de la relation entre ces deux taux en raison du ralentissement de la hausse des prix perceptible dès la fin de l'été 1981.

Augmentation des prix plus faible à Genève qu'en Suisse

Depuis trois ans, l'indice genevois des prix augmente moins que l'indice suisse. Les écarts (différences arithmétiques) sont de 0,2% en 1979, 0,4% en 1980 et 1,1% en 1981, soit de 1,8% en 3 ans (1,6% en valeur relative).

Ces écarts semblent étonnants dans un pays de petite taille, qui constitue un espace économique unifié et qui dispose d'un appareil de distribution fortement intégré. Ils s'expliquent, économiquement, par des décalages temporels et, statistiquement, par un problème de formule de calcul.

Les décalages temporels se manifestent dans trois types de situations :

- . sur les marchés où règne une forte concurrence, particulièrement dans les régions urbaines : dans ces cas, les retournements et les inflexions des mouvements de prix peuvent être retardés (à la hausse) et accélérés (à la baisse) sans pour autant que l'évolution à long terme - la tendance - ne soit, en définitive, plus modérée; exemple, pour 1981 : viande, + 6,9% à Genève et + 9,5% en Suisse alors que l'évolution 1977-1980 avait été identique;

1) Le "consommateur genevois moyen" a dû dépenser 5,5% de plus en décembre 1981 qu'en décembre 1980 pour maintenir constant son niveau de consommation, et il a dû dépenser 5,3% de plus durant l'ensemble de l'année écoulée pour maintenir son niveau de consommation de l'année précédente.

2) On peut toutefois remarquer que la variation annuelle ne donne pas toujours une bonne idée de la tendance récente puisqu'elle porte sur l'évolution enregistrée pendant 12 mois : une variation annuelle de 4,9% peut aussi bien exprimer 12 hausses mensuelles de 0,4%, que 11 taux nuls et une augmentation mensuelle de 4,9%.

- sur les marchés non unifiés à l'échelon national et ayant des modes d'organisation distincts selon les régions; exemple le cas du logement : les loyers ont augmenté, en un an, de + 3,0% à Genève mais de + 7,6% en Suisse¹⁾;
- en l'absence de marché, c'est-à-dire pour des prix qui sont fixés par les pouvoirs publics ou par convention : dans ces cas, les variations de prix régionales sont souvent non simultanées, relativement peu fréquentes et les ajustements sont, en conséquence, plus marqués au plan régional qu'à l'échelon national, où l'évolution de la moyenne des régions est mesurée. A ce niveau, les modifications des prix administrés apparaissent plus régulièrement mais avec un impact chaque fois plus faible qu'à l'échelon régional. Par exemple en 1981, les tarifs médicaux ont progressé de 3,3% en Suisse mais de 8,6% à Genève, où les tarifs n'avaient pas varié depuis 1975; au contraire, les tarifs de l'électricité ont augmenté de 4,1% en Suisse l'an passé mais ils sont restés inchangés à Genève.

Par ailleurs, les formules de calcul actuellement utilisées en Suisse (enchaînement de moyennes arithmétiques des variations de prix à l'intérieur de chaque poste de dépenses) entraînent une surestimation de l'évolution des prix en cas de fortes oscillations de ceux-ci et de mouvements simultanément divergents ou de sens opposés. Cet inconvénient, qui se manifeste principalement pour les fruits et légumes, se traduit par un biais plus important à l'échelon national que local. En effet, l'évolution des prix des fruits et légumes est beaucoup plus dispersée dans l'ensemble de la Suisse qu'à l'intérieur d'une agglomération. De plus, à Genève, le service cantonal de statistique a pris, dès 1978, des mesures pour limiter au mieux ce dérapage tout en respectant les conventions fédérales de calcul. En 1981, la hausse des fruits et légumes atteint 7,9% à Genève contre 14,9% en Suisse.

Si les loyers genevois avaient augmenté comme ceux de l'ensemble de la Suisse en 1981, le taux annuel de renchérissement aurait passé de + 5,5% à + 6,3% à Genève et si le taux d'augmentation national était appliqué aux prix des fruits et légumes genevois, la hausse de l'indice genevois aurait été comprise entre + 6,5% et + 6,6% en 1981 (rappel indice suisse : + 6,6%).

4. Perspectives

Tout d'abord, il convient de rappeler que le service cantonal de statistique ne dispose pas de moyens importants pour faire ses propres prévisions économiques, notamment de taux de renchérissement, et que ces dernières prennent plus logiquement place à l'échelon national où se prennent les principales décisions en matière de politique conjoncturelle.

Toutefois, en retenant, d'une part, les estimations²⁾ les plus cohérentes annoncées pour la Suisse par divers organismes publics et privés et en examinant les hypothèses qui les soutiennent; en procédant, d'autre part, à des estimations

1) Voir à ce sujet l'Aspect statistique n° 26 (février 1982); "évolution semestrielle des loyers", p. 2 à 4.

2) Certaines estimations portent sur la hausse annuelle des prix à la consommation, d'autres sur la hausse de la moyenne annuelle de ces prix, (qui est supérieure à la première, en cas de ralentissement du rythme d'augmentation), d'autres sur l'évolution des prix implicites de la consommation privée ou, encore, du PIB.

de diverses variantes d'évolution des principales composantes de l'indice genevois, le service cantonal de statistique a retenu, à fin 1981, comme probable un taux annuel d'augmentation des prix compris entre 4,5% et 5,3% à Genève en 1982.

A noter que les diverses prévisions nationales des taux de renchérissement pour 1982 sont comprises entre 3,0% et 6,0%, c'est dire qu'elles varient du simple au double¹⁾. Elles indiquent cependant toutes une décélération de la hausse des prix.

Le fléchissement du taux de renchérissement sera favorisé par la faiblesse de la conjoncture internationale et la diminution du rythme de la hausse des prix à l'étranger, par la stabilisation voire la baisse des prix sur les marchés mondiaux (exemple : pétrole), par le ralentissement de l'activité économique en Suisse, par la poursuite probable de l'appréciation du franc et par la politique monétaire relativement restrictive de la BNS. En revanche, les conséquences de la hausse des taux d'intérêt hypothécaire sur les loyers et divers produits (notamment ceux de l'agriculture), les ajustements de certains prix administrés et des services, la hausse des taux de l'ICHA en octobre, entraveront le ralentissement du renchérissement.

L'évolution enregistrée depuis le début de l'année (le taux annuel d'augmentation des prix a passé de + 5,5% en décembre 1981 à + 4,2% en février) n'amène pas une révision des prévisions du SCS. En effet, ce freinage marqué du taux annuel de renchérissement s'explique notamment par des effets "de base", puisque les 3 premiers mois de l'année 1982 sont comparés à des mois de fortes poussées de prix en 1981. De plus, le recul des prix des produits pétroliers, qui contribue fortement au ralentissement de la hausse de l'indice, s'estompera probablement en cours d'année compte tenu de l'ampleur prise par le repli actuel²⁾. Enfin, le taux de renchérissement intérieur qui a augmenté régulièrement au cours des dernières années (voir : page 10) et l'étendue de l'orientation des prix à la hausse (voir : tableaux 4 et 5) expriment des tendances profondes dont le retournement, qui n'est du reste pas encore perceptible, ne peut pas avoir de conséquences à très court terme sur l'évolution de l'indice général des prix.

1) Voir note 2) page précédente.

2) En convertissant en rythme annuel les hausses de prix enregistrées, à fin février, au cours des 6, 4 et 3 derniers mois (c'est-à-dire en prolongeant sur douze mois les hausses constatées pour les périodes précitées), on obtient, sur la base de l'évolution de l'indice général, des taux de renchérissement compris entre + 2,4% et + 4,8% et, sur la base des biens et services suisses, des taux variant entre + 4,8% et + 8,0%.

LISTE DES PUBLICATIONS EXTRAORDINAIRES

Collection «Aspects statistiques»

Déjà paru:

- No 1 — Programme 1977-1981 des investissements publics à Genève (Février 1977, 35 pages, épuisé.)
- No 2 — Les locaux commerciaux vacants au 1er décembre 1976 dans le canton de Genève (Mars 1977, 7 pages, prix: 3 F.)
- No 3 — Le secteur public à Genève. Analyse descriptive selon le recensement fédéral des entreprises de septembre 1975. (Extraits du volume No 1 paru dans la collection «Etudes», Mai 1977, 84 pages, prix: 5 F.)
- No 4 — Dépenses pour les constructions dans le canton de Genève en 1976 et 1977 (Mai 1977, 21 pages, prix: 4 F.)
- No 5 — Evolution de l'emploi à Genève depuis 1973 (Juin 1977, 28 pages, prix: 4 F.)
- No 6 — Les logements inoccupés et les locaux commerciaux vacants à Genève. Résultats de l'enquête au 1er décembre 1977 (Février 1978, 61 pages, prix: 5 F.)
- No 7 — Dépenses pour les travaux de construction en 1977 et 1978 à Genève (Avril 1978, 32 pages, prix: 4 F.)
- No 8 — Recensement fédéral des entreprises 1975 à Genève (Juin 1978, 60 pages, épuisé.)
- No 9 — Les organisations internationales à Genève en 1977-1978. Emplois, dépenses et réunions internationales (Décembre 1978, 44 pages, prix: 4 F.)
- No 10 — Franc suisse et économie genevoise. Quelques considérations générales sur l'évolution du cours du franc suisse; enquête auprès d'un échantillon d'entreprises; tourisme et hôtellerie (Janvier 1979, 52 pages, prix: 4 F.)
- No 11 — Perspectives d'évolution de la population du canton de Genève. Edition 1979 (Février 1979, 56 pages, prix: 5 F.)
- No 12 — Les logements inoccupés et les locaux commerciaux vacants à Genève. Résultats de l'enquête au 1er décembre 1978 (Février 1979, 56 pages, prix: 5 F.)
- No 13 — Dépenses pour les travaux de construction en 1978 et 1979 à Genève (Mai 1979, 28 pages, prix: 4 F.)
- No 14 — Les logements inoccupés et les locaux commerciaux vacants à Genève. Résultats de l'enquête au 1er décembre 1979 (Mars 1980, 51 pages, prix: 5 F.)
- No 15 — Evolution de l'emploi à Genève (Mai 1980, 80 pages, prix: 5 F.)
- No 16 — La dépendance économique des entreprises du canton de Genève. Analyse par type et degré de dépendance, région et branche économique (Octobre 1980, 31 pages, prix: 5 F.)
- No 17 — Evolution des prix à la consommation. Bilan 1980 et perspectives 1981 pour Genève (Février 1981, 12 pages, prix: 5 F.)
- No 18 — Les organisations internationales à Genève. Emplois, dépenses et réunions internationales en 1979-1980 (Mars 1981, 12 pages, prix: 5 F.)
- No 19 — Les logements inoccupés et les locaux commerciaux vacants à Genève. Résultats de l'enquête au 1er décembre 1980 (Mars 1981, 16 pages, prix: 5 F.)
- No 20 — Le commerce extérieur du canton de Genève 1972-1980. Résultats par groupes de marchandises (Avril 1981, 20 pages, prix: 5 F.)
- No 21 — Evolution semestrielle des loyers. Résultats de mai 1981 pour Genève (Juin 1981, 12 pages, prix: 5 F.)
- No 22 — Recensement fédéral de la population 1980. Population résidente et ménages (Octobre 1981, 20 pages, prix: 5 F.)
- No 23 — Recensement fédéral de l'agriculture et de l'horticulture du 30 juin 1980 à Genève (Octobre 1981, 20 pages, prix: 5 F.)
- No 24 — Population active à Genève 1980 (Novembre 1981, 16 pages, prix: 5 F.)
- No 25 — Les brevets originaires de Genève délivrés en Suisse 1978-1980 (Décembre 1981, 20 pages, prix: 5 F.)
- No 26 — Evolution semestrielle des loyers. Rétrospective et résultats de novembre 1981 (Février 1982, 16 pages, prix: 5 F.)
- No 27 — Les logements inoccupés et les locaux commerciaux vacants à Genève. Résultats de l'enquête au 1er décembre 1981 (Février 1982, 16 pages, prix: 5 F.)
- No 28 — Evolution récente de la natalité à Genève (Février 1982, 16 pages, prix: 5 F.)
- No 29 — Evolution des prix à la consommation. Bilan 1981 et perspectives 1982 pour Genève (Avril 1982, 16 pages, prix: 5 F.)
 - Résultats des votations et élections à Genève (Publication annuelle, disponible depuis 1977, prix du numéro: 5 F.)

Prochaine publication:

- No 30 — Le divorce à Genève.

Rédaction, commandes et envoi :

Service cantonal de statistique, 8, rue du 31-Décembre
Tél. (022) 36 14 00

Case postale 306, 1211 Genève 6
Compte de chèques : 12 - 6310